



Attelage pour train miniature.

M. ROGER AGOGUÉ résidant en France (Seine).

Demandé le 13 février 1957, à 10^h 30^m, à Paris.

Délivré le 23 juin 1958. — Publié le 14 novembre 1958.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

Cette invention permet l'accouplement et le découplage automatique à distance du matériel roulant des chemins de fer miniatures.

Le principe de fonctionnement apparaît dans le dessin annexé et dans la description qui suit.

Dans le dessin annexé :

La figure 1 est une vue de dessous des extrémités de deux wagons représentant les attelages en position d'approche;

La figure 2 est une demi-vue en élévation et une demi-coupe suivant *aa* du même ensemble.

La figure 3 est une vue identique à la figure 1 représentant les attelages en position d'accouplement;

La figure 4 est une demi-vue en élévation et une demi-coupe suivant *bb* du même ensemble en position d'accouplement d'une part, et en position de découplage (traits mixtes) d'autre part.

1° *Accouplement*. — En position d'approche (fig. 1 et 2) les extrémités des attelages 1 et 2 se présentent biseau contre biseau.

Ces attelages peuvent être rigides et articulés (fig. 1 et 2) ou flexibles et fixes (fig. 3 et 4).

La différence de niveau, théoriquement nulle, mais pratiquement existante, et les vibrations aidant, l'un des attelages glisse sur l'autre.

En fin de course la partie formant crochet, de l'attelage supérieur, vient prendre place dans l'ouverture de l'attelage inférieur (fig. 3 et 4).

Dans les manœuvres de refoulement la position de couplage reste effective la dent arrière de l'attelage supérieur limitant la course de l'attelage inférieur.

2° *Découplement*. — Au passage, à vitesse lente, des wagons sur une rampe 3, dont la mise en position haute (traits mixtes sur la fig. 4) peut être effectuée mécaniquement ou électriquement à distance, la partie formant crochet de l'attelage supérieur, se trouve dégagée par l'intermédiaire de la patte verticale, de l'ouverture de l'attelage inférieur dans laquelle elle était prisonnière.

Cet attelage prenant alors la position figurée en traits mixtes (fig. 4), le découplement est opéré.

RÉSUMÉ

La présente invention permet l'accouplement et le découplage automatique à distance du matériel roulant des chemins de fer miniatures.

ROGER AGOGUÉ,

rue Louis-Hermann, 8. Villemomble (Seine).

Fig.1

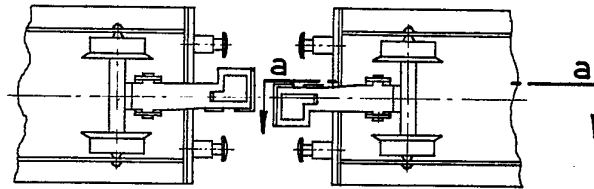


Fig.2

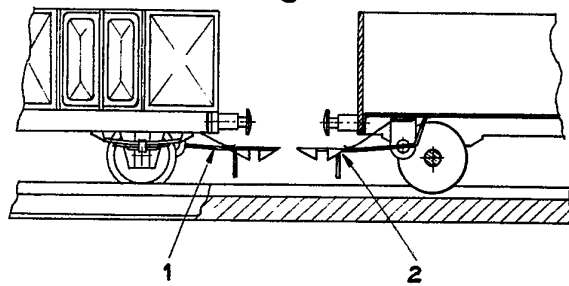


Fig.3

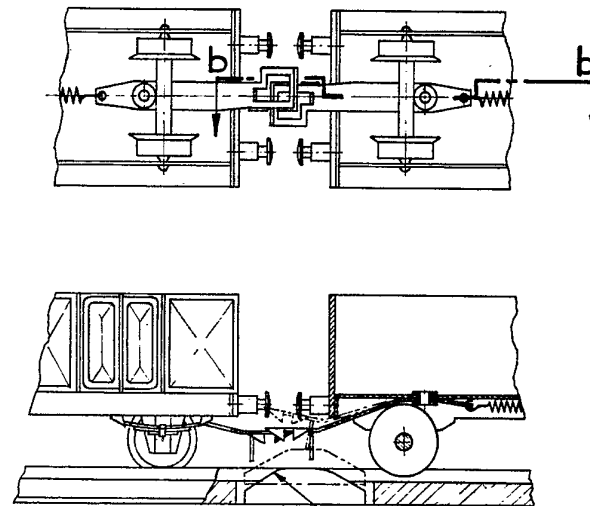


Fig.4

